



70^{ème} session de l'Assemblée générale
5^{ème} commission

Point 134 de l'ordre du jour

**Modalités de fonctionnement et conditions
d'emploi en vigueur au CCQAB**
Operational arrangements and conditions
of service of the ACABQ

New York, le 25 novembre 2015

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein.

Nos délégations saluent la note du Secrétaire général, qui inclut le rapport du Président du CCQAB ainsi que les commentaires et observations du Secrétaire général.

Monsieur le Président,

Nos délégations attachent une grande importance au rôle du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), notamment parce qu'il fournit un travail d'information inestimable permettant aux Etats membres de prendre des décisions plus éclairées. Aujourd'hui, le comité est sans nul doute amené à traiter un éventail de questions bien plus large et de nature toujours plus complexe qu'à l'époque où il a été créé. Nous nous félicitons dès lors des efforts entrepris par le Président pour accroître l'efficacité du comité et renforcer son indépendance.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons limiter nos commentaires à trois points.

Premièrement, nous souscrivons à l'observation faite dans le rapport, selon laquelle les inégalités de conditions d'emploi et de statut entre les membres d'un même organe ne sont pas idéales. Tous les membres du comité devraient en effet être soumis aux mêmes conditions. Nous pensons dès lors qu'il serait opportun de prendre des mesures destinées à corriger ces différences, qu'elles visent la

rémunération, la couverture d'assurance maladie, ou les privilèges et les immunités, d'autant que nous avons les mêmes hautes attentes de tous les membres du CCQAB.

Deuxièmement, nous pensons que le code de conduite proposé renferme un grand nombre d'éléments importants et constitue une bonne base de discussion. Il aborde quelques sujets clés qui relèvent de la conduite individuelle des membres du comité et les éléments qui le composent se situent pour l'essentiel dans la perspective de documents similaires d'autres organisations. Nous serons heureux de débattre des différents points traités dans le code de conduite et de discuter d'éventuels éléments à ajouter.

Enfin, troisièmement, nous pensons que cette commission pourrait se pencher sur d'autres réformes à même de renforcer le CCQAB dans son rôle d'organe spécialisé et indépendant. Nous relevons à ce propos que, selon le Règlement intérieur de l'Assemblée générale, le CCQAB doit compter parmi ses membres au moins trois experts financiers. A notre avis, et sans que cela remette en cause le principe de la représentation géographique, l'Assemblée générale pourrait par exemple définir les critères de sélection de ces experts financiers et vérifier s'il est encore aujourd'hui suffisant que le CCQAB compte au minimum trois experts dans ce domaine. Par ailleurs, un moyen efficace d'éviter les conflits d'intérêts et de renforcer l'indépendance du Comité consultatif consisterait à adopter des restrictions concernant le recrutement par le secrétariat des Nations Unies pour une durée déterminée suivant l'expiration du mandat des membres.

Soyez assuré que nous participerons de manière constructive aux délibérations concernant ce point à l'ordre du jour.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chairman,

I have the honour to speak on behalf of Switzerland and Liechtenstein.

Our delegations welcome the note submitted to us by the Secretary-General that includes the report of the Chair of the ACABQ, accompanied by the Secretary-General's comments and views.

Mr. Chairman,

Switzerland and Liechtenstein attach great importance to the role of the ACABQ, in particular its invaluable contribution to better informed decision-making by Member States. Compared to when the ACABQ was created, the Advisory Committee is now undoubtedly dealing with a much broader range of issues which are of an increasingly complex nature. We therefore welcome the Chairman's efforts to make the ACABQ more efficient and effective, and to strengthen its independence.

Mr. Chairman,

We would like to limit our comments on the report to three points:

First of all, we concur with the observation made in the report that having unequal conditions of service and status for the members of the same body is not ideal. All members should be subjected to the same conditions of service. We consider that measures to address these differences, whether in

the area of remuneration, health insurance coverage or privileges and immunities, would be appropriate, in particular as we hold all ACABQ members to the same high standards.

Secondly, we believe that the proposed code of conduct contains a number of key elements and is a good basis for discussion. It addresses some critical areas relating to the personal conduct of the members of the ACABQ and its elements appear to be broadly in line with comparable documents in other organizations. We look forward to discussing these elements and whether or not there may be any additional ones that could be included.

Thirdly and finally, we believe that in addition to a code of conduct, this Committee could discuss other areas of reform that would in our view strengthen ACABQ's role as an independent expert body. In this connection, we recall that according to the Rules of Procedure of the General Assembly at least three members of the ACABQ ought to be financial experts. In our view and without prejudice to the principle of geographic representation, the General Assembly could, for example, define the criteria for selecting the financial experts and consider whether a minimum of three such experts is still sufficient. Moreover, an effective measure to avoid conflict of interest and to strengthen the Advisory Committee's independence would be to introduce restrictions relating to employment in the UN Secretariat for a specified period following the expiration of any given member's term of office.

We will engage constructively in the deliberations on this agenda item.

Thank you, Mr. Chairman.